

**ADIEU** P.4

**CATHERINE**

**Togo Télécom**

11<sup>EME</sup> FOIRE INTERNATIONALE:

**TOGO TELECOM  
ANNONCE LES  
COULEURS** P.8

# CHRONIQUE

## de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'Analyses et de Publicité

### Affaire des incendies des deux grands marchés du Togo :

# Le CST joue à la diversion pour couvrir les pyromanes en son sein



Zeus Ajavon (CST)



Agbéyomé Kodjo (OBUTS/CST)



P.3

### Reprise des cours ce matin dans tous les établissements publics et privés :

# La gourmandise des syndicats bloquent les négociations et hypothèquent l'avenir de la jeunesse

P.3

Le gouvernement avertit que les enseignants absents seront considérés comme démissionnaires



Florent Maganawé, MEPS

### Célébration des 40 ans de la BOAD

# Faure Gnassingbé et trois autres chefs d'Etat de l'UEMOA ont assisté à l'apothéose hier

P.5



Photo de famille des Chefs d'Etats et autres Sommités présentes à Lomé

### Préparatifs pour l'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi :



# Le PROVONAT forme 600 volontaires à Lomé

P.5

### Création de l'Office Togolais des Recettes

# Tendons-nous vers un réel assainissement de notre économie

P.5

# Etat des lieux du travail des enfants et l'emploi des jeunes au Togo : Le centre de recherche UCW publie son rapport d'étude sur la situation

" On observe dans les pays un niveau élevé du travail des enfants, la jeunesse entre sur le marché du travail avec un faible niveau d'éducation... ", Furio Rosati Camille, coordonnateur du programme



La table lors de la présentation dudit rapport

Le mardi 12 novembre dernier, le Centre de recherche Understanding Children's Work (UCW) a rendu public, au cours d'une cérémonie officielle, son rapport sur son étude réalisée sur le travail des enfants en lien avec l'emploi des jeunes au Togo. Il ressort, de ce rapport, qu'il y a un niveau élevé du travail des enfants et un faible niveau d'éducation des jeunes qui entrent dans le milieu du travail, ce qui les expose à la vulnérabilité en termes de risque et qualité du travail.

Dans le cadre de la lutte contre le travail des enfants, le centre de recherche Understanding Children's Work (UCW), avec l'appui technique et financier du Bureau International du Travail

(BIT), a réalisé une étude sur le travail des enfants en lien avec l'emploi des jeunes au Togo. Cette étude intitulée : " Comprendre le travail des enfants et l'emploi des jeunes au Togo : Défis et opportunités pour la croissance ", a fait l'objet d'un rapport qui a été présenté mardi dernier au cours d'une cérémonie. Cette étude basée sur l'observation des résultats en termes d'éducation, d'activités économiques et de statut sur le marché du travail, prend en considération aussi bien les déter-

minants économiques que sociaux du travail des enfants et de l'emploi des jeunes.

Ce rapport réalisé sur la base de deux études, notamment l'"Enquête Nationale sur le travail des Enfants au Togo (ENTE, réalisée en 2010) et l'enquête QUIBB (Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base du Bien-être) réalisée en 2011, présente, selon les experts de l'UNICEF, les priorités politiques pour combattre le travail des enfants et l'emploi des jeunes dans le cadre de la

Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE).

Selon Furio Rosati Camille, coordonnateur du programme, " ce rapport qui focalise sur la situation du travail des enfants et de l'emploi des jeunes dans plusieurs pays, permet de tisser les liens entre les problèmes relevés et de développer en conséquence des stratégies d'intervention pour les résorber de manière plus efficace ". Ainsi, outre ce constat d'un niveau élevé du travail des enfants dans les pays, il faut aussi noter que la jeunesse entre sur le marché du travail avec un faible niveau d'éducation ; ce qui l'expose à la vulnérabilité en termes de qualité du travail exercé.

Les défis à affronter sont ceux d'arriver à retirer les enfants exploités et les envoyer à l'école ou leur assurer un apprentissage, ce qui est une garantie pour l'obtention d'un travail décent ultérieur.

Au Togo, des stratégies en

matière d'insertion, de protection sociale individuelle, etc. sont mises en place par les autorités. Il ne reste qu'à passer à l'étape supérieure, notamment réaliser des interventions plus importantes et plus intégrées, développer des stratégies afin de garder les enfants plus longtemps à l'école, etc. S'agissant de l'emploi des jeunes, la question de formation revient encore car il ne faut pas perdre de vue que les emplois sont offerts la plupart du temps à ceux qui sont diplômés et qualifiés.

Ainsi, il ressort que l'éducation et la formation professionnelle sont essentielles pour protéger et garantir un avenir aux enfants et une qualification aux jeunes, et constituent surtout un meilleur moyen d'assurer un développement intégré de nos sociétés qui seront du coup débarrassées de la médiocrité et de la pauvreté.

JPB

## Education/Appui aux élèves démunis : La Hidden Talent s'illustre à Azié, Baguida Hlandé, et Lomé

La Fondation Hidden-Talent au Togo s'est une fois encore illustrée dans des actions humanitaires. Le samedi 09 novembre dernier, les premiers responsables de cette fondation étaient dans certaines localités du pays, notamment Azimé, Baguida, Hlandé et la capitale, pour apporter leur soutien aux écoliers les plus démunis.

Une délégation de la fondation Hidden-Talent conduite par sa présidente, Eliane Amavigan, Docteur en Education résidant aux Etats-Unis, a effectué, le samedi dernier, une tournée dans des établissements scolaires où elle s'est toujours illustrée depuis six ans.

C'est par Hlandé, dans la préfecture des Lacs, que la tournée a démarré avec la visite de l'Ecole Primaire Publique de la localité et du Lycée d'Aklakou. Le village d'Azimé, situé non loin de Hlandé a été également visité.

Dans les trois localités, la fondation a payé la scolarité à trente (30) élèves du primaire, du collège et du lycée. Pour le compte de cette rentrée scolaire, ce sont douze (12) filles et dix-huit (18) garçons qui ont bénéficié de ce geste de la fondation. Les élèves brillants de Hlandé ayant réussi à leur examen d'entrée en classe de

6ème, ont bénéficié des vélos afin de leur faciliter le déplacement puisque le collège est situé à quelques kilomètres du village. De même, les dix (10) meilleurs élèves du CP1 au CM2 ont reçu des kits scolaires.

Le cap a été ensuite mis sur Baguida, précisément au CEG Baguida Plantation où la fondation a remis une enveloppe de 300.000 FCFA pour la prise en charge de la scolarité de cinquante (50) orphelins.

A Lomé, c'est la scolarité de deux (2) étudiants et de six

martelé avant d'inviter les parents à prendre leurs responsabilités : " Le gros du travail revient aux parents qui doivent œuvrer et veiller à la réussite de leurs progénitures ", a-t-elle souligné.

Notons que la délégation a été accompagnée de la présidente exécutive de l'ONG " Amis du Monde des Enfants " (AME), Laurence Montcho. Celle-ci a également sensibilisé l'assistance sur la nécessité de l'éducation de la jeune fille en invitant les parents à " Faire en sorte à avoir à l'avenir d'autres Dr Amavigan ici ".



Photo de famille des bénéficiaires et des responsables de la fondation

(6) collégiens qui est totalement prise en charge par la Fondation.

Partout où elle est passée, la présidente de la fondation, Dr Eliane Ayélé Amavigan, native de Hlandé, a été claire dans son message : " Vous devez faire preuve d'assiduité et de sérieux ", a-t-elle partout

Un suivi de ces bénéficiaires du Primaire à l'Université est fait par la fondation. Les bénéficiaires sont sélectionnés sur la base d'un contrat qui est rompu en cas de son inobservation (paresse notoire, etc.).

La Rédaction

## PROVONAT : "Une main d'œuvre nécessaire ou une solution au problème d'expérience professionnelle?"

Le 13 septembre 2011, le chef de l'Etat, soucieux du bien-être de la population et surtout de l'emploi des jeunes, a officiellement lancé, au Palais des congrès de Lomé, un Programme de Volontariat National (PROVONAT). Cette initiative est soutenue par tous les partenaires au développement comme UE et le PNUD en raison de sa pertinence, devait prendre en compte tous les jeunes scolarisés, mi-scolarisés et déscolarisés. Il est mis en œuvre par le ministère de la base et à l'emploi des jeunes.

Pendant plus de deux ans, nombreux sont ces jeunes diplômés en quête d'emploi qui ont été engagés dans le cadre de ce projet. Mais comment l'administration publique et les sociétés privées arrivent-elles à consommer cette marée de demandeurs d'emploi ? Ont-elles créé des postes supplémentaires ? Disposaient-elles de postes vacants ou leur fallait-il nécessairement recruter une main d'œuvre dynamique pour remplacer un personnel vieillissant ?

Ces interrogations nous ont poussés à mener une enquête auprès de ces sociétés. Les résultats auprès de l'administration publique révèlent que l'Etat devait engager un certain nombre d'agents cette année 2013 pour remplacer le personnel d'Etat qui devait être admis à la retraite. Cependant, il a jugé bon de recruter temporairement un nombre important de jeunes pour un salaire de 40.000F pour les diplômes inférieurs ou équivalents au BAC II et 60.000F pour ceux supérieurs ou équivalents à la licence plutôt que d'engager définitivement un petit nombre de personnes avec un salaire normal pour le même travail.

En effet, malgré leurs prestations très remarquables et déterminantes, ces volontaires gagnent un "salaire" très bas par rapport au travail abattu et à leurs diplômes. Pourtant, le programme de volontariat national est une aubaine pour les jeunes

diplômés surtout des diplômés de nos deux universités publiques où non seulement la formation ne répond plus aux exigences du marché du travail mais aussi où se limite la théorie.

Le PROVONAT, loin de renforcer les ressources humaines de l'Etat et du secteur privé et de lutter contre la pauvreté des jeunes, résoud le problème d'expérience professionnelle auquel beaucoup de diplômés font face dans notre pays lors des concours de recrutement. C'est le lieu d'encourager et d'exhorter le gouvernement à œuvrer pour la réussite du PROVONAT tout en faisant l'effort de passer du volontariat temporaire à l'insertion totale.

Daniel A.

**CHRONIQUE**  
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest  
Récépissé n°0338/05/03/08  
15 BP : 82 Lomé - Togo  
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

**Directeur de la Publication**

**ALIZIOU ESSODINA**  
90 01 21 69

**REDACTION**

**AGBANDA Pierre**  
**Carole AGHEY**  
**A. KAPO**  
**B. Talom.**  
**Jean-Pierre B.**

**Imprimerie St Louis**  
Tirage : 2000 ex.



www.togoportail.net

Pour en savoir sur les actualités d'ici et d'ailleurs, consultez désormais votre site d'informations générales togoportail.net "togoportail, toute l'information à votre portée".

# Affaire des incendies des deux grands marchés du Togo : Le CST joue à la diversion pour couvrir les pyromanes en son sein

*Les Togolais se souviennent encore des incendies criminels qui ont détruit les deux grands marchés du Togo, en l'occurrence le marché de Kara et celui de Lomé il ya bientôt un an jour pour jour. Dans la nuit de du jeudi 10 et de samedi 12 janvier 2013, les Togolais ont en effet vécu un horreur sans précédent, la destruction du marché de Kara puis celui de Lomé par un feu allumé par des mains criminelles qui n'ont pas eu pitié de nos frères et sœurs commerçants dont les marchandises et l'argent sont partis en fumée.*



Face à ce désastre, les Togolais n'avaient qu'une seule et unique préoccupation : connaître les criminels qui ont commis cet acte odieux. A cet effet, le gouvernement a saisi la justice pour faire la lumière sur cette affaire et punir sévèrement les auteurs de ce crime. Très vite, les investigations conduisent les enquêteurs sur la piste de certains responsables du Collectif Sauvons le Togo (CST) qui ont été interpellés et incarcérés pour les besoins de l'enquête.

C'est ainsi que le président du parti OBUTS, Agbéyomé Kodjo, et son vice-président, Gérard Adja, ont été interpellés de même que certains badauds, notamment un

certain Mohamed Loum. Certains cadres de l'ANC et de l'ADDI ont été également arrêtés et incarcérés. Il s'agit de Jean Eklu et Alphonse Kpogo (actuellement député à l'Assemblée Nationale). Certains leaders comme Jean-Pierre Fabre et Ajavon Zeus ont été inculpés et mis sous contrôle judiciaire. Le juge instructeur, poursuivant son enquête, a convoqué, la semaine dernière, Claude Amégavi, Eric Dupuy et Amorin Alexandre qui ont été écoutés et placés sous contrôle judiciaire. On en était là lorsque le lundi dernier, les responsables du Collectif Sauvons le Togo rendent public leur propre rapport d'enquête.

Ce fameux rapport fabriqué

surement dans la chambre d'un pyromane incarcéré et libéré provisoirement en attendant son procès, accuse certains proches collaborateurs du chef de l'Etat d'être les auteurs de ces deux incendies. Il s'agit de Mme Ingrid Awadé, directrice générale des Impôts, le Général Atcha Titikpina (Chef d'Etat Major général des FAT), le Col Félix Katangha (Chef d'Etat major de l'Armée de Terre), le Col. Bawoubadi Bakali (Préfet de la Kozah), le Col Massina Yotrofé, directeur général de l'Agence Nationale de Renseignement (ANR), l'officier de police Kpemissi, chef audienier du président de la République à Kara ainsi que deux civils, en l'occurrence Akrima Kogoé, direc-

teur général de la Société Aéroportuaire, et Raoul Kpatcha Bassayi, Entrepreneur, D.G de CENTRO.

Ce rapport qui pue le mensonge, indique que l'objectif poursuivi par les proches collaborateurs indexés est de construire, à l'emplacement du grand marché de Lomé, un grand centre commercial comme le Moll d'Accra ou de Nairobi et surtout de punir les femmes du grand marché de Lomé pour leur soutien à l'opposition.

Si les responsables du CST étaient un peu féconds, ils n'allaient pas présenter ces inepties comme une raison justifiant la mise à feu des deux grands marchés du pays.

Est-ce seulement l'emplacement du grand marché d'Adawlato qui est indiqué si l'Etat ou un opérateur économique veut construire un grand centre commercial comme le grand Moll d'Accra pour non seulement embellir la ville mais aussi créer des emplois à la jeunesse ? Ne peut-on pas trouver un terrain ailleurs ou mieux évacuer les gens d'un endroit pour le faire ? Pour qui connaît le Moll, grand centre commercial d'Accra, il n'est situé ni au grand marché d'Accra ni à côté mais beaucoup plus loin à Téma. Pourquoi au Togo, c'est le

grand marché qu'il faudrait détruire avec les marchandises et l'argent de nos braves femmes avant de construire un centre commercial ? C'est que le laboratoire qui a fabriqué de toutes pièces ce rapport était mal inspiré. Le hic, c'est que le rapport ne nous dit pas si c'est aussi un centre commercial qu'on voulait construire à Kara en brûlant le grand marché de cette ville.

La deuxième raison évoquée dans ce rapport fait croire que les proches du Chef de l'Etat veulent punir les femmes du grand marché de Lomé pour leur soutien à l'opposition. Quelle blague de mauvais goût ! S'il est vrai que certaines femmes soutiennent l'opposition, il n'en demeure pas moins vrai que d'autres femmes soutiennent également le chef de l'Etat et son parti. L'une des plus grandes commerçantes dans ce grand marché de Lomé, en l'occurrence Mme Dédé Crépy, ne se prive pas d'éloge à l'endroit du président Faure Gnassingbé et n'a pas hésité à apporter à celui-ci un soutien financier et matériel lors de la campagne pour l'élection présidentielle de 2010. Outre cette brave dame, d'autres hommes et femmes ont également apporté leur soutien financier au Chef de l'Etat.

Tout ce beau monde qui aime le Chef de l'Etat a tout perdu dans le feu criminel. Au demeurant, ce brouillon de rapport "made in CST" ne nous dit pas si les femmes du grand marché de Kara financent aussi l'opposition pour que les incendies commencent par là. Il montre, à n'en pas douter, que les responsables du CST connaissent les auteurs de ce crime odieux et tentent de brouiller les pistes pour qu'on ne remonte à eux. Si les responsables du CST étaient raisonnables et honnêtes, ils allaient tout simplement garder les résultats de leur fameuse enquête et attendre le jour du procès pour les brandir.

En rendant public ce document qui accuse les proches collaborateurs du chef de l'Etat, les responsables du CST veulent tout simplement créer la diversion pour couvrir les criminels qui se trouvent dans leurs rangs et surtout désorienter l'opinion qui n'est pas prête à pardonner à ceux qui ont commis cet acte odieux. Ce qui est sûr, la justice est à pied d'œuvre pour démasquer les auteurs et complices de ce projet macabre. Certains leaders politiques membres du CST ont été fortuitement impliqués dans cette affaire dont ils ne connaissent pas les tenants et aboutissants.

Ces responsables, qui ont signé ce rapport, devraient plutôt se démarquer de l'initiateur de ce projet macabre et son financier au lieu de vouloir couvrir les malfaiteurs. Les hommes et femmes commerçants victimes de ces crimes ne méritent pas ce qui leur est arrivé et les pyromanes devront être punis non seulement par la justice des hommes mais également par la justice divine.

## Reprise des cours ce matin dans tous les établissements publics et privés :

# La gourmandise des syndicats bloquent les négociations et hypothèquent l'avenir de la jeunesse

### . Le gouvernement avertit que les enseignants absents seront considérés comme démissionnaires

*Près de deux semaines après la suspension des cours provoquée par les grèves intempestives des fédérations des syndicats des enseignants et sans un véritable compromis avec les grévistes, le gouvernement vient d'ordonner la réouverture des établissements scolaires publics et privés à compter de ce matin. Est-ce la fin de la vague de réclamations des primes exorbitantes exigées par les syndicats des enseignants ? Pas si sûr, dans la mesure où aucun accord n'a été trouvé entre syndicats et gouvernement et l'on annonce dans la foulée de la reprise des cours, la poursuite des négociations.*

Après moult tractations avec les fédérations des syndicats des enseignants, le gouvernement a annoncé mardi dernier, dans un communiqué, " la réouverture de tous les établissements scolaires tant publics que privés de l'enseignement général et de l'enseignement technique ".

Cette décision qui fait suite à la tournée de sensibilisation et d'information des syndicats de bas sur tout le territoire national organisé par le gouvernement, est, à n'en point douter, le signe du début de la fin du bras de fer entre le gouvernement et les fédérations des syndicats des enseignants.

#### Le ministre obtient le soutien des élus du peuple

La décision de fermeture des écoles prise par le gouvernement le soir du 03 novembre dernier, avait touché durement l'opinion nationale et même les premières autorités du pays soucieuses du devenir de la jeunesse. D'ailleurs, comme le communiqué l'explique,

cela a été décidé afin " de protéger les élèves et les professeurs eux-mêmes des probables dérapages ". Face à cette situation de crise, les députés à l'Assemblée Nationale ont interpellé le ministre des Enseignements Primaire et Secondaire, Florent Yawo Maganawè, sur la situation.

Devant les élus du peuple, le ministre Maganawè a dressé le tableau de la situation.

Retraçant les efforts faits par le gouvernement dans le secteur de l'éducation malgré les contraintes budgétaires, le ministre Maganawè a expliqué que outre " l'augmentation de 32% des dépenses d'investissement dans tout le système d'enseignement et de formation sur deux exercices budgétaires, passant de 82 milliards en 2011 à 110 milliards de FCFA en 2013 ", l'octroi aux fonctionnaires, dont les enseignants, d'une indemnité forfaitaire de 30.000 FCFA pour les agents de la catégorie A et 20.000 FCFA pour ceux des autres catégories, le gouver-

nement verse une prime de rentrée et de bibliothèque à chaque enseignant d'un montant annuel de 140.000 FCFA, avec une augmentation annuelle de 10.000 FCFA, pour atteindre le plafond de 150.000 FCFA en 2015. Sans oublier les 6% d'augmentation sur la grille indiciaire. Soucieux du mieux-être du corps enseignant et face aux agitations multiples des syndicats des enseignants, le gouvernement a de nouveau proposé une prime globale dite " prime d'incitation à la fonction enseignante " d'un montant global annuel de plus de trois milliards de nos francs, décliné comme suit : 120.000FCFA/an pour les enseignants de la catégorie A et 96.000FCFA/an pour les enseignants des autres catégories. A cela, s'ajoute le recrutement en cours de 5.000 enseignants volontaires du primaire.

Mais ces propositions intéressantes ont été balayées du revers de la main par les fédérations des enseignants qui proposent pêle-mêle des primes aussi fantaisistes que surréalistes (prime d'éloignement, prime de surcharge, ...) qui coûteraient à l'Etat une enveloppe de plus de 40 milliards de francs CFA.

Le ministre Maganawè invite les fédérations des enseignants à accepter la proposition du gouvernement afin de permettre à l'Etat d'être dans la marge de sa ligne

pour la prévision budgétaire pour l'année 2014, et lui permettre aussi de faire face à d'autres secteurs aussi prioritaires tels la santé, l'agriculture, les infrastructures, l'économie, l'énergie, le social, et même l'éducation puisqu'il ne faut pas perdre de vue les nombreux chantiers innovants pour ce secteur, etc.

#### Un Comité de haut niveau mis sur pied

Après avoir écouté le ministre Maganawè, les députés ont tout de suite décidé de la mise sur pied d'un Comité de haut niveau en vue d'aider à la résolution du problème que connaît le monde des enseignants. Ce Comité dirigé par les députés Sélom Klassou et Ayawavi Dagban-Zonvidé, va servir de médiateur dans les négociations entre les deux parties (gouvernement et fédérations des syndicats des enseignants).

C'est dans ce cadre que le Président de l'Assemblée Nationale, Dama Dramani, a exhorté les deux parties à privilégier la voix du dialogue afin de permettre à nos progénitures de reprendre au plus tôt le chemin de l'école. Ce qui se concrétise ce matin avec la réouverture des établissements scolaires fermés depuis le 04 novembre dernier.

A l'heure de l'ouverture des classes, le gouvernement monte le

Suite à la page 4

Aliziou Dominique

# La gourmandise des syndicats bloquent les négociations et hypothèquent l'avenir de la jeunesse

. Le gouvernement avertit que les enseignants absents seront considérés comme démissionnaires

Suite de la page 3

ton et avertit dans un communiqué que les enseignants qui auront le malin plaisir de s'absenter sans motif valable, seront tout simplement considérés comme démissionnaires sans autre mesure. Face donc à la gourmandise des Fédérations, le gouvernement répond par la fermeté.

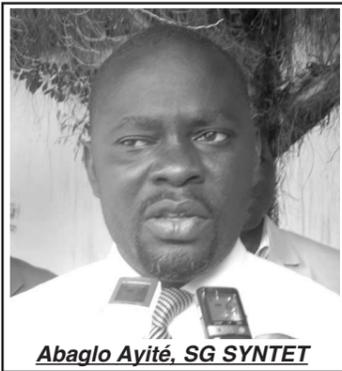
Selon certains observateurs, il est inquiétant que des enseignants censés donner le savoir à nos progénitures, se comportent comme de vulgaires employés d'une société privée en quête de profit. Comment prendre au sérieux ces enseignants qui exigent des primes qui, au finish, dépassent le salaire de certains d'entre eux ?...

En espérant que les syndicats des enseignants reviennent à de meilleurs sentiments et acceptent les propositions du gouvernement, ce dernier affirme que toutes les mesures sont prises pour assurer la sécurité aux élèves et au corps enseignant afin que les activités académiques se déroulent dans la quiétude.

JPB

## Le SYNTET exhorte les fédérations des enseignants à reconsidérer leur position

Dans la foulée de l'annonce de la réouverture des établissements scolaires publics comme privés à compter de ce matin, le Syndicat National des Travailleurs de l'Enseignement du Togo (SYNTET) a tenu, hier mercredi, un point de presse à Lomé. L'objectif visé par les organisateurs était d'inviter par voie de presse leurs camarades enseignants à "reconsidérer leur position", reprendre le chemin des classes et les cours là où ils s'étaient arrêtés, ceci dans l'intérêt supérieur des élèves.



Abaglo Ayité, SG SYNTET

Considérant que le gouvernement a honoré ses engagements en payant les primes de rentrée et de bibliothèque à tous les

enseignants pour le compte de l'année scolaire 2013-2014, le SYNTET invite les élèves, les parents d'élèves et tous les partenaires de l'école à "s'investir pleinement pour que l'année scolaire 2013-2014 connaisse un heureux aboutissement".

Tout en souhaitant la poursuite des négociations, le SYNTET lance un appel pour la tenue rapide des assises de l'éducation, cadre adéquat de règlement durable des problèmes de l'enseignement et notamment du statut particulier des enseignants.

# Société : Pourquoi une relation longue distance renforce le couple

"Loin des yeux, loin du cœur" n'est pas toujours exact : les couples qui vivent une relation longue distance auraient des interactions plus concrètes et des liens plus forts que ceux qui se voient tous les jours.

ne distance depuis 17 mois. Pendant une semaine, les personnes ont rapporté à quel point elles partageaient leurs émotions, comment elles vivaient leur intimité et dans quelle mesure leur partenaire en faisait autant. Les résultats ont révélé que les couples longue distance se dévoilaient davantage et resentaient un lien plus fort que les autres couples.

Une étude récente de la City University de Hong Kong et de la Cornell University (USA) révèle que les couples à relations longue distance qui communiquent via téléphone, textos, e-mails et appels vidéo ont tendance à idéaliser le comportement de leurs partenaires, ce qui conduit à un plus grand sens de l'intimité.

Les chercheurs des deux universités ont fait appel à 63 couples hétérosexuels, dont la moitié considère être dans une relation longue distance, et les ont interrogés sur leurs façons de communiquer.

Agés en moyenne de moins de 21 ans, les sujets étaient en couple depuis près de 2 ans et vivaient séparés par une certai-

"Notre culture met l'emphase sur les relations physiques et le contact face-à-face fréquent pour les relations proches. Mais les relations à distance sont à l'opposé de ces valeurs", explique le co-auteur Crystal Jiang. "On ne devrait pas être si pessimiste face aux relations à distance".

"Les couples longue distance essayent de communiquer leur affection et leur intimité bien plus que les couples qui sont proche d'un point de vue géographique, et leurs efforts sont fructueux".

Notremonde.net

## Lumière

### Qui marche selon la chair ? Les enfants de Moïse ou de Christ ?

Ici il s'agit de savoir celui qui marche selon la chair et celui qui marche selon l'Esprit. Que veut dire celui qui marche selon la chair ? C'est celui qui marche selon la loi.

1 Thessaloniens 4 : 1 - 8 " Au reste, frères, puisque vous avez appris de nous comment vous devez vous conduire et plaire à Dieu, et que c'est là ce que vous faites, nous vous prions et nous vous conjurons au nom du Seigneur Jésus de marcher à cet égard de progrès en progrès. Vous savez en effet, quels préceptes nous vous avons donnés de la part du Seigneur Jésus.

Ce que Dieu veut, c'est notre sanctification ; c'est que vous vous absteniez de l'impudicité ; c'est que chacun de vous sache posséder son corps dans la sainteté et l'honnêteté sans vous livrer à une convoitise passionnée, comme font les païens qui ne connaissent pas Dieu ; c'est que personne n'use envers son frère de fraude et de cupidité dans les affaires, par ce que le Seigneur tire vengeance de toutes ces choses, comme nous vous l'avons déjà dit et attesté car Dieu ne nous a pas appelés à l'impureté, mais à la sanctification.

Celui donc qui rejette ces préceptes ne rejette pas un homme, mais Dieu, qui vous a aussi donné son Saint Esprit " ce verset vous ouvre la grande porte de l'enfer vous qui n'avez pas la révélation. Paul parle avec qui ? Les Thessaloniens. Je vous ai dit dans mon troisième livre intitulé les collectes pour les Chrétiens et les cinq ministères que Paul écrit les livres aux Thessaloniens en l'an 51, combien de temps Paul est resté avec les Thessaloniens : 3 semaines, c'est-à-dire 21 jours.

#### Les bébés spirituels

Selon Actes 17 : 2 nous avons vu que les chrétiens de 21 jours sont des bébés spirituels qui n'étaient pas encore fondés dans la grâce. Ici, Paul leur parle de deux choses : de faire du bien pour vivre en paix entre eux et il ajoute que ce que Dieu veut c'est leur sanctification. Pour vous les enfants de Moïse, c'est le respect de l'impudicité qui sanctifie ? Non c'est la parole. Vous pensez que si un frère sauvé trompe son frère ou sa sœur dans les affaires, il n'est plus saint ? C'est le respect des affaires qui l'a sauvé ? Comment vous pouvez confondre le grand salut avec les objets physiques ? L'argent, la femme, le mensonge, le vol etc. Vous avez raison, vous aviez pour père le diable et votre grand frère, c'est Moïse et votre femme c'est la loi.

Nous les saints nous sommes l'épouse de la grâce, Jésus Christ et nous. Vous êtes l'épouse de la loi, Satan. Notez bien, quand Paul dit que celui qui rejette ces préceptes, c'est le précepte de la grâce qu'il rejette et non les préceptes de la loi. Vous pensez que celui qui a accepté Jésus Christ comme son Seigneur et Sauveur, qui est baptisé au nom de Jésus Christ pour le pardon de ses péchés et qui a reçu le Saint Esprit, la colère de Dieu descend sur lui ? Alors votre croyance est purement diabolique et satanique. De qui Paul parle ? Romains 3 : 19, il parle à ceux qui sont sous la loi.

1 Timothée 1 : 9 Nous savons que la loi n'est pas faite pour les justes comme nous, mais pour les méchants, c'est-à-dire les incrédules au sacrifice de Christ. Galates 5 : 19 "Or les œuvres de la chair sont manifestes, ce sont l'impudicité, l'impureté, la dissolution, l'idolâtrie, la magie, les inimitiés, les querelles, les jalousies, les animosités, les disputes, les divisions, les sectes, l'envie, l'ivrognerie, les excès de table et les choses semblables. Je vous dis d'avance comme je l'ai déjà dit, que ceux qui commettent de telles choses n'hériteront points le royaume de Dieu". Vous savez pourquoi ce passage est écrit ? C'est pour vous envoyer vous les non prédestinés pour le salut dans l'enfer. Est-ce le respect de toutes ces choses qui sauve ? Examinons un à un ce qui est cité plus haut.

Ecoutez cette bonne parole chaque vendredi de 10 heures à 11heures sur radio Carré Jeune (RCJ 103.1 FM)  
Frère Koffi : 90 21 31 58

## Fait divers

### ADIEU CATHERINE !

Certains ont parlé de dimanche rouge. D'autres ont choisi de peindre en noir le tableau de ce 10 octobre 2013. Dans tous les cas, malgré la lueur du jour et la fraîcheur matinale qui envahissaient les alentours du camp des Forces d'Interventions Rapides (FIR), les habitants n'ont pu supporter la découverte macabre du corps sans vie de notre compatriote Catherine.

L'image était insupportable, choquant et répugnant. Même morte, Catherine était toujours belle et très séduisante malgré le choc et malgré qu'elle gisait encore dans son sang avec à côté de son corps, un couteau qui avait servi à son drame.

Certes, elle n'était pas décapitée ou mutilée comme d'autre corps de jeunes filles découverts l'an dernier aux champs de tirs mais le cas de figure y était. Tous ces ingrédients réunis avaient fait monter l'émotion non seulement chez les parents directs de la défunte mais aussi auprès des curieux que nous étions.

La pauvre était élève de son état. Elle n'avait que 18 ans. La fleur de l'âge qu'un esprit méchant a décidé subitement d'éliminer. Et pourtant, dire que les parents misaient sur elle pour assurer l'avenir de la famille en devenant une grande personnalité de ce pays. Peine perdue. Elle s'en est allée par la cruauté d'un " Homme " qui s'en est servi pour assouvir ses fins. Quel dommage !

Prions que l'enquête ouverte à cet effet permette très rapidement de démanteler le ou les coupables de ce forfait et ceux des autres crimes commis sur les jeunes filles, afin offrir l'opportunité aux dirigeants de notre pays de leur faire subir la rigueur de la loi. Espérons que les spécialistes dépêchés sur les lieux ont pu obtenir des indices nécessaires qui pourront ouvrir les pistes de cette enquête.

Pour l'heure, des informations contradictoires et non vérifiées tentent de faire croire que la victime serait sortie de son domicile situé à peine à 400 m côté ouest du lieu de la découverte de son cadavre la veille aux environs de 19 heures. Elle aurait été aperçue derrière une moto dont on ignore la plaque d'immatriculation et l'identité du conducteur. Elle n'aurait rien déclaré à la maison avant sa sortie. Ce dont on sait également est qu'elle aurait reçu au paravent un appel téléphonique et qu'elle aurait refusé de décliner à sa sœur, l'identité de son interlocuteur. Comble de malheur, le portable de la victime n'a pas été retrouvé. L'autre inquiétude qui alimente les discussions, c'est de savoir pourquoi l'assassin a-t-il choisi de jeter le corps de Catherine à quelques mètres seulement du domicile de ses parents ? Plus surprenant encore, pourquoi a-t-il choisi d'abandonner le corps près d'un cimetière de la localité, au bord d'une route très fréquentée d'Agoè et de surcroît en face d'un camp? Autant de zones d'ombres qui laissent penser que le ou les assassins tentent bien de défier nos forces de l'ordre qui les empêchent de réaliser leur sale besogne aux champs de tir. Attendons de voir !

Chronique de la Semaine, votre journal, s'associe à la douleur de la famille éplorée. Il souhaite vivement un heureux aboutissement de l'enquête et surtout le repos de l'âme de notre chère Catherine. Que la terre lui soit légère !

B. TALOM

## Célébration des 40 ans de la BOAD

# Faure Gnassingbé et trois autres chefs d'Etat de l'UEMOA ont assisté à l'apothéose hier

La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) fête ses 40 ans d'existence. Plusieurs manifestations ont été prévues dans le cadre de la célébration de l'anniversaire de cette institution commune de financement de développement des Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA). Hier a débuté l'apothéose de cette célébration en présence du chef d'Etat, Faure Gnassingbé et de ses pairs Dr Boni Yayi du Bénin, Ibrahim Boubakar Keita du Mali et Mamadou Issoufou du Niger, arrivés dans la capitale togolaise depuis mardi.

Les manifestations marquant les 40 ans d'activités de la BOAD ont débuté par une conférence de haut niveau sous le thème : " Les banques sous-régionales de développement : nouveaux enjeux, nouveaux défis ". Elles prendront fin aujourd'hui.

Les financements de la Banque ouest africaine de développement en faveur du Togo " se chiffrent à 394 milliards de FCFA (environ 788 millions de dollars US) pour 86 opérations " au 30 septembre 2013, a indiqué Bassary Touré, vice-président de la BOAD, le 8 novembre dernier

lors d'une conférence-débat organisée par la Banque sur le thème : " 1973-2013, 40 ans d'interventions de la BOAD au Togo : bilan et perspectives ". La BOAD a financé 86 projets dans le secteur de l'énergie, des infrastructures routières, de l'agriculture etc., permettant ainsi la création de 2180 emplois au profit des jeunes. Ces projets ont permis d'accompagner notre pays dans la création de " conditions favorables au recul de la pauvreté et la mise en place des fondements d'une émergence économique ", a souligné M. Touré.



Par ailleurs, le secteur public non marchand togolais a bénéficié de 36% des interventions en faveur du Togo contre 42% pour le secteur public marchand et 22% pour le secteur privé.

Les perspectives d'avenir sont prometteuses pour le Togo, car la Banque a inscrit notre pays dans son plan stratégique quinquennal 2014-2018 avec comme intervention, un concours de 25 milliards Cfa pour la construction du barrage d'Adjarala sur le fleuve Mono.

Les besoins de financement des secteurs de la SCAPE (Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi) du Togo sont éligible aux concours de la BOAD.

Concernant le volume des financements en faveur du Togo, les prêts à moyen et long termes sont estimés à 270 milliards FCFA dont 110 milliards pour les prêts à l'Etat, 95 milliards pour le secteur public marchand et 65 milliards pour le secteur privé.

Le Bénin premier pays bénéficiaire de la BOAD

L'institution financière régionale qui a son siège au Togo, a toujours été dirigée par un Béninois. Pour une vraie intégration, ne serait-il pas mieux d'instituer une présidence rotative ? De plus, le Bénin reste le plus gros bénéficiaire des financements par rapport aux autres pays de l'UEMOA.

Créée en 1973 la BOAD est devenue opérationnelle trois ans après.

Institution spécialisée et autonome de l'UEMOA, elle a pour objectif de promouvoir le développement équilibré des Etats membres et de réaliser l'intégration économique de l'Afrique de l'ouest. Huit pays sont membres de la BOAD à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Pierre A.

## Création de l'Office Togolais des Recettes

# Tendons-nous vers un réel assainissement de notre économie ?

L'initiative en valait la peine et l'audace est à saluer. Près d'un an après son adoption par l'Assemblée Nationale le 10 décembre 2012, la loi instituant l'OTR (Office togolais des recettes) devient une réalité.

Vendredi 8 novembre dernier, le ministre de l'Economie et des Finances, Adjil Otteth Ayassor a présenté aux journalistes à son cabinet, l'OTR qu'il a qualifié de "réforme de révolutionnaire".

Selon le ministre Ayassor, les recettes annuelles des Douanes et des Impôts n'atteignaient pas 200 milliards de FCFA, mais grâce à la réforme entamée par le Togo en 2006, ces deux structures ont commencé, à partir de 2008, à mobiliser cette somme.

Le chef de l'Etat, a-t-il fait savoir, a jugé qu'un pas peut être encore fait, au vu des demandes sociales qui sont énormes. Il a souligné qu'en la matière, le Togo s'est inspiré des exemples de certains pays où ce système est pratiqué.

Pour le ministre de l'Economie et des Finances, le Togo a décidé de créer et de mettre en œuvre l'OTR en vue de lutter contre la corruption et assainir l'économie.

Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé, dans sa volonté de lutter contre la corruption, avait déjà dénoncé cette minorité qui s'accapare des richesses de notre pays. Il ne pouvait donc en être autrement vu que le chantier de reconstruction de notre pays et de la relance de son économie est immense et nécessite beaucoup de moyens



Le ministre Ayassor de l'Economie

financiers.

L'Office Togolais des Recettes, a expliqué le ministre Ayassor, intègre les directions générales des Douanes et des Impôts au sein d'une structure unique. C'est un établissement public à caractère administratif doté d'une autonomie de gestion administrative et financière. Il a pour mission de recouvrer les impôts, taxes et droits de douanes pour le compte de l'Etat et des collectivités territoriales.

Il est également chargé de conseiller ou de représenter le gouvernement en matière fiscale et douanière, de promouvoir le consentement volontaire à l'impôt, de combattre la fraude et l'évasion fiscale et de produire des statistiques sur les recettes collectées.

Le Togo a besoin de l'OTR pour collecter plus efficacement ses ressources fiscales et financer son programme de développement économique et social, s'est défendu le ministre Ayassor. " L'objectif final de l'OTR est de permettre ainsi au gouvernement de financer les demandes sociales les plus pressantes, à savoir l'éducation, la santé, le droit à l'assurance maladie, le droit au logement

ou la promotion de l'emploi ", a-t-il indiqué. L'OTR devrait être opérationnel courant février 2014 et sera dirigé par un commissaire général qui se chargera de définir la stratégie générale de l'Office. Il sera assisté de trois commissaires, un pour les douanes, un pour les impôts et un pour les services généraux.

" Ces commissaires aideront dans la définition des politiques fiscales et douanières et dans la gestion opérationnelle de l'OTR. Le commissaire général rend compte régulièrement de sa gestion de l'OTR à un conseil d'administration formé de représentants du gouvernement, du président de la République et du secteur privé ", a-t-il précisé.

Cette initiative est louable cependant, elle doit être étendue à d'autres sociétés d'Etat qui sont également importantes pour notre économie. Ceci afin de mobiliser beaucoup de fonds pour faire face aux besoins de la société togolaise dans son ensemble.

Des mesures doivent être également prises pour mettre un terme aux surfacturations qui sont monnaie courante dans l'administration publique et à la corruption sous toutes ses formes. C'est seulement à ce prix qu'on parviendra à mieux assainir les recettes publiques et investir dans le développement de notre pays et le bien-être de sa population.

Pierre

## Préparatifs pour l'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi :

# Le PROVONAT forme 600 volontaires à Lomé

600 jeunes répartis en trois groupes, retenus dans le cadre du programme de Promotion du Volontariat National au Togo (PROVONAT), sont durant trois semaines à Lomé, en atelier de renforcement des capacités sur divers thématiques, notamment le développement local participatif, la gestion des projets et l'organisation de la comptabilité.

Démarrée lundi dernier à Lomé à l'initiative de la première vague de volontaires (200), cette formation financée par la Banque Africaine de Développement (BAD), vise, selon les organisateurs, " à outiller les bénéficiaires, afin de leur permettre de remplir leur mission de façon efficace et efficiente tout en assurant une contribution optimale de leur mission ". Trois domaines essentiels ont été ciblés pour la sélection des bénéficiaires de cette formation. Il s'agit des volontaires en mission dans le développement local et participatif, la gestion des projets et l'organisation et la tenue pratique de la comptabilité d'une structure.

A l'ouverture des travaux de cet atelier lundi, le directeur de cabinet du ministère du Développement à la Base, Yawotsè Vovor, représentant son ministre, a souligné que plus de deux ans après la mobilisation par le PROVONAT de la première vague de volontaires nationaux en appui au 750 structures d'accueil, il a été remarqué que certains d'entre eux avaient besoin de compétences particulières.

Ainsi, cette formation vient à point nommé donner à ces 600 volontaires triés sur l'ensemble des 3.530 mobilisés de " réelles compétences en matière de gestion de projets, de comptabilité ou

encore de développement participatif ", a expliqué M. Vovor.

Soulignant que " le volontariat national est une première expérience professionnelle " ayant pour but l'insertion sur le marché du travail, le représentant du ministre du Développement à la Base a indiqué que cette expérience devrait " aboutir à un emploi concret ", objectif que le gouvernement ne perd pas de vue. Ainsi, a-t-il relevé, plus de 500 volontaires nationaux ont d'ores et déjà



quitté le volontariat national pour un emploi décent, chiffre que le gouvernement entend doubler d'ici l'année prochaine. Mais, fait remarquer M. Vovor, il appartient au volontaire de " se montrer assidu et créatif " et de " valoriser ensuite ce qu'il aurait appris et acquis comme expérience professionnelle ".

Rappelons que le PROVONAT initié et mis en œuvre par le ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat et de l'Emploi des Jeunes, est un ambitieux programme qui a le mérite de susciter chez les jeunes la culture d'engagement civique et de valoriser les ressources humaines disponibles dans le pays. C'est à juste titre que l'Etat a mis la main à la poche avec une enveloppe de trois milliards FCFA pour le compte de l'année 2013. De plus, le programme bénéficie du soutien des bailleurs tels le PNUD, France Volontaires, etc.

JPB

## Lutte contre la pandémie du SIDA au Togo

# Les autorités visent une génération sans virus à l'orée 2020

**La pandémie du SIDA a engendré, depuis la découverte des premiers cas en 1897, plus de 120.000 décès au Togo. En Afrique, la maladie a causé en 30 ans 30 millions de décès, majoritairement en Afrique subsaharienne, avec des conséquences socio-économiques désastreuses pour les pays les plus atteints surtout en Afrique Australe particulièrement en Afrique du Sud.**

Face à cette réalité, les autorités, en collaboration avec les organisations de la société civile et les partenaires, mènent une croisade contre cette pandémie.

Dans le cadre de la lutte mondiale contre le SIDA, l'ONUSIDA a élaboré en 2010 la stratégie Zéro : zéro nouvelle infection à VIH, zéro discrimination et zéro décès lié au SIDA. En 2011, les Etats membres de l'ONU se sont engagés en

faveur de la déclaration de la politique sur le VIH et le SIDA dans la perspective de 2015.

Des fonds importants ont été mis dans la riposte nationale au VIH et au sida en 2012. Au total, neuf milliards trois cent sept millions soixante six mille trente (9.307 066 030) F.CFA ont été consacrés à la riposte nationale en 2012 au Togo.

Selon le Conseil national de lutte contre le sida (CNLS), "durant l'année 2012, grâce à la participation de toutes les parties prenantes de la riposte nationale au VIH au Togo, la mise en œuvre des interventions retenues de façon consensuelle à l'endroit des différents groupes cibles prioritaires identifiés et documentés dans le plan opérationnel 2012-2013 a permis d'obtenir des résultats tangibles dans les domaines prioritaires, à savoir la prévention, la prise en charge globale et la gouvernance".

Selon le rapport annuel 2012, en matière d'offre de services de prévention de transmission du VIH de la mère à l'enfant (PTME), le taux de couverture géographique est de 64% (nombre de sites) et 66% des femmes enceintes séropositives ont reçu la prophylaxie ARV. Le taux de prévalence du VIH chez les enfants nés de mères séropositives était de 7% en 2012. Par ailleurs, le rapport révèle que 309736 personnes ont bénéficié d'un test de dépistage au VIH et connaissent les résultats ; 524640 personnes ont été touchées par les activités de sensibilisation ; 42 676 poches de sang ont été délivrées après avoir été collectées et traitées. Il révèle en outre que les dépenses de soins et de traitement étaient les plus importantes en 2012, (7, 432 milliards en 2006 à 9,307 milliards en 2012).

En mai 2013, le document de Politique nationale de lutte cont-

re le VIH et le sida au Togo : Vision 2020 a été validé. En élaborant ce document, le gouvernement entend créer un environnement propice à une réponse nationale au VIH cohérente et efficace. La vision du gouvernement est d'avoir à l'horizon 2020, une génération sans SIDA au Togo.

Ce document donne des orientations politiques qui devront guider toutes les actions de lutte contre le VIH et le SIDA au Togo en vue de réduire la transmission de l'infection et son impact sur l'individu, la famille et la communauté. Les principaux objectifs assignés à cette politique nationale sont :

- Intensifier les interventions de prévention de la transmission du VIH et les IST ;
- Améliorer la prise en charge des personnes infectées et affectées par le VIH et le SIDA ;
- Réduire l'impact socio-économique du VIH et du SIDA ;

- Promouvoir les droits humains de la riposte nationale ;
- Promouvoir la recherche afin de générer l'information stratégique

- Renforcer la coordination de la réponse multisectorielle et la bonne gouvernance.

Rappelons que la déclaration de la politique sur le VIH et le SIDA, engage les Etats à redoubler d'efforts pour assurer d'ici à 2015 l'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et au soutien en matière de VIH, une étape essentielle de l'élimination de l'épidémie mondiale de VIH, en vue de réaliser le sixième des Objectifs du Millénaire pour le Développement, celui d'enrayer et commencer à inverser, d'ici 2015, la propagation du VIH. Notre pays s'est déjà inscrit dans cette dynamique.

Pierre AGBANDA

## Femmes enceintes : mal dormir serait mauvais pour la santé du bébé

**D'après des chercheurs américains, le sommeil est capital pour les femmes enceintes, et surtout pour leur bébé. La fragilisation du système immunitaire de la mère pourrait provoquer une naissance prématurée.**

On ne compte plus les produits à proscrire pour les femmes enceintes : le bisphénol A, l'alcool, la cigarette, ou encore les fromages au lait cru. Ce qu'elles ne doivent pas s'interdire au contraire, c'est un bon

matelas. Une récente étude montre que les troubles du sommeil de la mère peuvent avoir des effets dévastateurs sur l'enfant.



**Femmes enceintes : les dangers**

**de l'excès de cytokines**  
Les chercheurs de l'école de médecine de l'Université de Pittsburgh ont observé 170 femmes durant leur sommeil pendant 20 semaines. Ils se sont particulièrement intéressés à leurs niveaux de production de cytokines, des cellules qui régulent le système immunitaire.

Lorsqu'elles sont trop élevées, elles attaquent et détruisent les cellules saines et affaiblissent les tissus des femmes enceintes capables de repousser les maladies. La circulation

placentaire peut également être interrompue par un excès de cytokines, ce qui peut causer des maladies vasculaires débouchant sur une dépression ou une naissance prématurée.

**De l'importance de guérir les troubles du sommeil chez les femmes enceintes**

Les femmes enceintes dépressives sont donc plus concernées par les effets des troubles du sommeil que les autres. Une attention particulière

doit leur être donnée, tout comme aux femmes insomniaques.

Co-auteur de l'étude, la chercheuse en médecine du sommeil Michel Okun déclare que ces résultats doivent pousser à mieux identifier les problèmes relatifs au sommeil chez les femmes enceintes. "Plus tôt les problèmes de sommeil sont identifiés, plus vite les médecins peuvent travailler avec les femmes enceintes sur les solutions à mettre en place".

Notremonde.net

## Economie : Les marchés africains davantage exposés aux crises financières, selon le FMI

**Faillites bancaires, chutes boursières, nationalisation... c'est ce qui a caractérisé la finance mondiale en 2008.**

Comme une trainée de poudre, la crise immobilière (crise des "subprimes") née aux Etats-Unis en 2007 s'est transformée en crise bancaire et financière en 2008 qui a contaminé le monde entier. La faillite de Lehman Brothers en septembre 2008 marque un tournant dans la crise financière apparue pendant l'été 2007 aux Etats-Unis.

Cette crise qui a touché l'ensemble des places boursières de la planète n'a pas épargné l'Afrique.

Depuis quelques années, les pays européens font face à la récession. Cette situation n'est pas sans conséquence pour l'Afrique. Ce qui amène le Fonds monétaire International (FMI) à tirer sur la sonnette d'alarme.

Le FMI estime en effet que l'afflux des investissements étrangers en Afrique subsaharienne expose de plus en plus le continent aux éventuels chocs sur la scène financière internationale.

Cette mise en garde intervient alors que les " Marchés Frontières " du continent comme le Nigeria, le Ghana et le Kenya expriment des inquiétudes sur les effets secondaires de l'ajustement de la politique monétaire aux Etats-Unis.

Les pays africains connaissent un succès croissant auprès des investisseurs. À l'exception de l'Afrique du Sud, les pays subsahariens ont été totalement absents des marchés financiers internationaux jusqu'en 2007. Depuis, une dizaine d'entre eux ont émis un volume total dépassant les cinq milliards d'euros en obligations, dont la Côte d'Ivoire, le Sénégal et la Tunisie.

Cet engouement est lié au fait

que les investisseurs cherchent une alternative à la faiblesse des taux servis par les pays développés.

Pour le Fonds monétaire international, ces émissions successives sont une reconnaissance du fort potentiel de rendement de l'Afrique subsaharienne, lié à l'abondance des ressources naturelles, à l'amélioration des politiques macroéconomiques et à de bonnes perspectives de développement".

Mais selon Abebe Selassié, directeur adjoint du département Afrique au sein du FMI cité par l'Agence Ecofin, les marchés africains doivent rester vigilants et anticiper sur la volatilité et l'envolée des coûts dont pourront faire l'objet ces financements à mesure que les banques centrales d'Europe et d'Amérique sortent de leurs politiques d'ajustements.

Pierre : source MFW4A

## Réseau régional formel des structures d'appui aux PME dans l'espace UEMOA

# Cotonou a abrité la première rencontre

**Consolider les bases du Réseau régional formel des structures d'appui aux PME (Petites et Moyennes Entreprises) dans l'espace UEMOA : tel est l'objectif essentiel de la rencontre qui s'est tenue les 30 et 31 octobre 2013 à Cotonou au Bénin. Ce réseau a vocation de favoriser les échanges d'information sur les outils d'encadrement (appui-conseil, le scoring des PME, etc.) et de faciliter le dialogue institutionnel avec les autorités et instances régionales, le secteur financier et les partenaires au développement afin d'accroître l'accès des PME au financement.**

Cette rencontre est une initiative du Secrétariat du Partenariat la Finance au Service de l'Afrique (MFW4A) en collaboration avec l'Agence Nationale des Petites et



Moyennes Entreprises (ANPME). Ces assises ont été ouvertes par Mme Noamie Azaria Honhou, ministre béninoise de l'Industrie et du Commerce, en présence de nombreuses institutions béninoises, des représentants du secteur bancaire, de la Commission de l'UEMOA et des partenaires au développement dont la Banque Africaine de Développement (BAD) et la Société Financière Internationale (SFI).

Les membres du Réseau se sont prononcés sur la charte et le

programme de travail 2014-2015 et ont statué sur le mode de gouvernance du Réseau. Pour l'année à venir, les participants se sont convenus que l'ANPME assurera la présidence tandis que l'Agence de Développement et

d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises (ADEPME) du Sénégal occupera la position d'Administrateur.

Rappelons que cette rencontre fait suite à la consultation régionale pour la mise en place d'un groupe de travail des structures d'appui aux PME qui s'est tenue à Dakar en mars 2012 et qui a abouti à l'adoption de la "Déclaration de Dakar"

P.A source:MFW4A

## COMMUNIQUE

The graphic consists of several elements: at the top left, the MCNP logo (a circle with 'MCNP' inside) and the text 'MCNP' in large letters, with 'Marché de Crédit en Nature Pérenne' below it. Below this is a row of four black and white photos of diverse people. The bottom half of the graphic is a grey grid with the word 'PROGRAMME' in a white box at the top, a photo of a family standing by a car in the middle, and the text 'CMIT 500 000' in large white letters at the bottom.

La Coordination des associations ReDéMaRe, consciente des difficultés réelles que rencontrent les membres depuis un certain temps, dues aux divers malentendus avec l'autorité judiciaire qui suscite la méfiance et l'hésitation du secteur bancaire et des différents partenaires fournisseurs des biens, produits et services à s'approprier l'outil MCNP, tient à réaffirmer sa volonté de faire du MCNP un outil de développement harmonieux, fort et durable à travers la productivité générale sur le territoire togolais.

En vue d'assurer les meilleures conditions de la poursuite du marché MCNP pour l'atteinte de l'objectif ci-dessus mentionné, des démarches auprès de l'autorité judiciaire et l'autorité de l'économie et des finances sont actuellement entreprises dans l'espoir de trouver des terrains d'entente.

Ainsi, après réflexions et concertations, la Coordination des associations ReDéMaRe et l'ensemble des membres s'étaient convenus d'une suspension provisoire des activités du MCNP qui a pris effet depuis le

samedi 05 octobre 2013 sur toute l'étendue du territoire afin de permettre de mener à bien ces négociations et relancer définitivement le MCNP en accord total avec l'autorité. Cette décision motivée par la ferme volonté de ReDéMaRe d'éviter toutes contradictions avec le gouvernement vise également l'adéquation de son programme avec les politiques gouvernementales.

Par ailleurs toutes les dispositions seront prises pour garantir, à la reprise, les droits liés aux contributions des membres fondateurs MF 107 et MF 11000, les droits liés aux pouvoirs d'achat RPGr et RPGnr et les droits liés aux réapprovisionnements des acteurs détaillants, semi-grossistes et grossistes détenteurs des GCp. Pour la bonne marche et la réalisation de toutes ces promesses notre souhait est de lancer les marchés centralisés MCNP avec le programme d'enrôlement CMIT (Capital Minimal d'Investissement pour Tous).

En outre la Coordination constate malheureusement que certains membres ne disposant pas de l'information exacte, recourent à des plaintes qui engendrent des convocations. Par conséquent, elle demande à l'ensemble des membres de faire preuve d'esprit de collaboration dans le cadre de l'action commune pour donner la chance à une bonne issue de ces démarches.

La Coordination tient à vous remercier pour votre confiance et votre compréhension.

**Signé le, 14/10/2013**

**Le Coordonnateur :**

**M. ADOM'AKO Yao Bilinah**

## 11<sup>EME</sup> FOIRE INTERNATIONALE: TOGO TELECOM ANNONCE LES COULEURS

Depuis plus de 10 ans elle vous offre la Foire Internationale de Lomé (FIL). Depuis plus de 10 ans, Elle vous surprend avec ses innovations et ses solutions. Chaque année, la question est la même: "Que nous réserve TOGO TELECOM cette fois-ci?"

### SOUVENIR, SOUVENIR...

En 2012, les visiteurs de la foire ont découvert l'ILLICO ANDROÏDE, le premier Illico doté du fameux système d'exploitation android. Les visiteurs ont également pris d'assaut la Place de la "FONTAINE ARC-EN-CIEL" devenue le lieu de "pèlerinage" de tous les visiteurs. Et que dire de la journée Togo Telecom au cours de laquelle les visiteurs se sont amusés comme des fous? Tombola, concert, karaoké et toute sorte de divertissements. En 2012, les visiteurs ont également apprécié le cyber haut débit à prix très réduit et surtout les stands pré-équipés de connexion ADSL Hélim Fixe.



Dans cet univers d'ambiance festive, TOGO TELECOM a acquis le surnom de Champion du haut débit.

### CE QUI VOUS ATTEND LES CLASSICS

Comme d'habitude, TOGO TELECOM sera logée au pavillon OTI avec un stand VIP que vous aurez tout le temps d'admirer. La FONTAINE ARC-EN-CIEL jaillira de toute sa splendeur, plus lumineuse qu'avant. Ensuite demandez le programme de TOGO TELECOM à la foire car, en plus de la "Journée TOGO TELECOM" d'autres journées sont prévues avec leurs lots de surprises. Pour les solutions en téléphonie et en Internet, vous n'avez aucun souci à vous faire: des commerciaux serviables seront disponibles pour satisfaire vos moindres demandes.

### LES SURPRISES

Oui parlons-en! Mais si on en parle maintenant, serait-ce encore des surprises? Cependant voici quelques indices: LA FONTAINE ARC-EN-CIEL changera de visage et un nouveau produit révolutionnaire va vous faire décoller de vos sièges ou vous laisser muet d'étonnement; tout dépend de comment vous réagissez aux bonnes nouvelles.

*Rendez-vous le 29 Novembre au pavillon OTI!*



## BIENVENUE DANS "L'ILLICO- ATTITUDE"!

*Le concept est né grâce aux offres illimitées sur Illico. L'explication est simple: quand on s'habitue à téléphoner gratuitement, on n'a plus le même comportement. Voici les 10 commandements de l'illico- attitude.*



### 1- NE BIPES JAMAIS TON INTERLOCUTEUR! APPELLES-LE!

C'est honteux de bipper quand on téléphone à 0F CFA. Alors que quand tu ne bipes pas tu fais parti de ceux qui ont du crédit en permanence. C'est l'élite!

### 2- NE PERMETS PAS A TON INTERLOCUTEUR DE RACCROCHER QUAND TU L'APPELLES.

C'est toi le Boss! C'est toi qui appelles et c'est toi qui dois raccrocher. Il croit raccrocher pour te faire des économies. Mais tu n'as pas besoin de sa pitié. Fais-lui comprendre que désormais cela ne te gêne plus.

### 3- NE REMETS JAMAIS A DEMAIN UN APPEL QUE TU PEUX FAIRE AUJOURD'HUI.

Commences à appeler aujourd'hui et demain tu continueras à appeler. Un appel sur illico, ça fait beaucoup de bien et ça ne coûte rien.

### 4- LES WEEK END, N'APPELLES PLUS TON ILLICO "ILLI-CO". APPELLES LE "ILLI-MITE".

Bien sûr! Puisque Illico est devenu le symbole de ILLIMITE! Incites ta famille et tes amis à avoir leur propre illico et vous serez tous dans l'illimité.

### 5- ENTRE DEUX APPELS, POUR T'AMUSER, LANCE UN AUTRE APPEL.

Oui! Tu peux faire ton malin car c'est un privilège d'être dans l' Illico-Attitude. Il y a toujours quelqu'un à appeler. Alors appelles, puisque tu ne dépenses rien!

### 6- LES VRAIS AMIS C'EST CEUX QUI ONT DES ILLICO. LES AUTRES CHERCHENT A TE FAIRE DEPENSER INUTILEMENT.

Ah mon frère, ma soeur! Fais attention! L'ennemi n'est pas loin. Comment se fait-il que tu as choisi d'appeler gratuitement sur le réseau illico et quelqu'un t'oblige à faire autrement parce qu'il est sur un autre réseau? Cette personne ne t'aime pas.

### 7- SI TU ES FATIGUE D'AVOIR APPELE TROP LONGTEMPS, LAISSE AUSSI TES VRAIS AMIS T'APPELER!

Ne sois pas gourmand! Laisse tes amis, c'est-à-dire ceux qui ont illico, avoir aussi le plaisir de t'appeler en illimité. Comme ça, ce sera un bonheur partagé entre amis.

### 8- LE TEMPS C'EST DE L'ARGENT! MAIS SUR ILLICO, LE TEMPS C'EST 0F CFA. VENDS DONC TA MONTRE ET ACHETE UN ILLICO.

La vie change avec Illico. Les proverbes changent avec Illico. "Le temps c'est de l'argent" devient "Le temps, c'est 0F CFA". Alors, qu'est-ce que t'as à regarder ta montre tout le temps? En plus tu as l'heure sur ton illico non?

### 9- QUAND UN INTERLOCUTEUR T'APPELLE, LAISSES-LE FAIRE. MAIS QUAND TOI TU VEUX L'APPELER, DEMANDES LUI SON NUMERO ILLICO.

Si quelqu'un choisit de dépenser énormément en t'appelant d'un autre réseau autre que celui de TOGO TELECOM, c'est son problème. Mais ne commets pas son erreur: s'il n'a pas de numéro Illico, ne l'appelles pas.

### 10- TOUS LES MEMBRES DE L'ILLICO-ATTITUDE PRATIQUENT LE COUPÉ - RAPPELÉ.

Le Coupé-Rappelé est une tendance simple: Une personne lance un appel sur son illico vers un autre illico. Son interlocuteur regarde l'appel et, au lieu de décrocher, coupe l'appel et rappelle à son tour. L'autre qui l'avait appelé regarde son appel et sourit. Au lieu de décrocher, il coupe l'appelle et rappelle encore. Celui qui a plus besoin de l'autre finira pas décrocher. Il n'y a pas de perdant puisque tout est à 0F.

*Si tu es en retard sur les autres, appelles le 112 immédiatement!*

